

DOSSIER « CODE SOURCE : LIBÉRER LE PATRIMOINE ! »

Éditorial

Sabrina Granger

Rédactrice en chef du BBF

La cinquantaine, le bel âge ? Assurément en ce qui concerne le patrimoine logiciel : les auteurs des premiers logiciels peuvent encore commenter leur œuvre, les évolutions technologiques se sont enchaîné à un rythme effréné et le volume de données produites a progressé de manière exponentielle. Mais les logiciels ne se résument pas à des artefacts techniques. Ils portent bel et bien l’empreinte de leurs auteurs et façonnent notre rapport aux connaissances, aux autres aussi. Si les logiciels sont omniprésents dans nos sociétés de l’information, ils résident au cœur d’un écosystème fragile et labile : dispersés dans de nombreux silos, les logiciels sont difficiles à identifier. Enfin, leur préservation sur le long terme n’est pas acquise. En deçà des changements de gouvernances de plateformes, aussi imprévisibles que fréquents, un serveur vous manque et tout est dépeuplé.

Le dossier du *Bulletin des bibliothèques de France* vous propose non pas un tour d’horizon des logiciels libres en bibliothèques, mais plutôt d’appréhender les questionnements ouverts par la constitution du patrimoine logiciel : quelle peut être une politique de conservation du code source ? Comment décrire des objets qui évoluent sans cesse ? Par ailleurs, il s’agit aussi de tenir compte de la dimension politique et citoyenne du sujet. En effet, les professionnels de l’information sont amenés à jouer un rôle de premier plan en matière de médiation à ce patrimoine. À l’autre bout du spectre, ils peuvent aussi contribuer à une plus grande diversité parmi les créateurs d’un patrimoine, encore très massivement produit par des hommes et trop peu de femmes. Préserver, ouvrir, rendre traçable, démocratiser, encapaciter, etc. : à vous de compléter la liste des actions à mener autour du patrimoine logiciel. ●